

Il y a plus. Après la présentation du budget du 6 décembre 1957, le ministre des Finances eut presque deux mois pour penser à son affaire. Le 30 janvier 1958, il disait, comme l'indique la page 4217 du hansard:

Je n'ai pas de raison de m'écarter sensiblement de cette estimation et je crois que, le 31 mars, les opérations financières du gouvernement pour l'année...

Et, naturellement, la petite vantardise:

...grâce à une prudente administration, accuseront un excédent respectable.

C'était environ huit mois après que le ministre eût assumé la direction du ministère et rien ne laisse voir là qu'il faisait des plans en vue d'un événement que le premier ministre, peu de temps après, lors de la campagne électorale, a qualifié de fléchissement.

J'aborde l'année 1958. Examinons un peu les élections. Elles ont pris tout le temps disponible et se sont terminées, je crois, vers la fin de mars, et le gouvernement est revenu au pouvoir. Après pas mal de temps passé loin de son bureau, le ministre des Finances se retrouvait à la tâche, devant les questions de politique monétaire et financière. Et le moment vint où il établit un budget, en 1958.

L'hon. M. Pickersgill: Cette fois-là, il l'a appelé un budget.

M. Benidickson: Oui, cette fois-là il l'a appelé un budget. Mais la situation économique du Canada ne le préoccupait pas beaucoup. Au cours de son exposé budgétaire, le 17 juin 1958, il a dit: «Oh, nous traversons peut-être une légère régression.» Puis, comme en fait foi la page 1295, il a déclaré:

...certains signes permettent d'espérer que le récent fléchissement a pris fin.

Nous avons beaucoup entendu parler, durant les derniers mois, de programmes de travaux publics qui, avait-on laissé entendre, seraient organisés d'une manière absolument nouvelle et différente de celle où ils l'étaient sous l'ancien gouvernement. J'ai ici un tableau comparatif des programmes de travaux publics prévus tant dans le budget des dépenses qu'ailleurs.

J'ai ici les chiffres qui figurent dans le Livre bleu du budget des dépenses pour les années 1956-1957, 1957-1958 et 1958-1959 et qui, tous les députés le savent, figurent dans l'une des colonnes du document inséré à la fin du livre. La colonne s'intitule «Construction ou acquisition», articles courants de dépenses des ministères. Il se trouve que dans cette catégorie l'ancien gouvernement avait affecté plus de fonds pour l'année 1956-1957,—je veux parler du genre d'articles qui créent des emplois,—qu'on en a affecté en 1957-1958. En additionnant tous les chiffres, on arrive au total de 595 millions pour 1957-1958. Ce

[M. Benidickson.]

montant comprend les prêts et avances susceptibles de créer de l'emploi, si quelqu'un avait eu comme objectif de créer du travail dans ces conditions. Je vous rappelle que le ministre des Finances n'avait presque pas de changements à faire dans ce domaine en décembre 1951. L'année suivante, c'est lui qui traçait les programmes et, malgré la hausse des prix et tous les autres facteurs, le total n'a atteint que 635 millions.

Il est intéressant de constater en particulier que presque toute l'augmentation de 1958-1959 est attribuable à des entreprises lancées par l'ancien gouvernement. Je veux parler de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, dont les crédits sont passés de 100 millions en 1957-1958, à 128 millions en 1958-1959, et de la route transcanadienne, dont la formule avait été établie, elle aussi, par l'ancien gouvernement, et dont les dépenses sont passées de 30 millions en 1957-1958, à 45 millions en 1958-1959.

Ces montants n'ont pas grand chose à voir au dirigisme économique du ministre des Finances (M. Fleming). Vu que ces augmentations sont de l'ordre de 50 millions, on constate que les autres frais de construction ont été rognés en fait, malgré la menace de récession.

Poursuivons notre examen pour 1958. Une conférence des travaux d'hiver s'est tenue au mois de juillet 1958, je pense. Le premier ministre (M. Diefenbaker) a porté la parole lors de cette conférence dont les délibérations ont été enregistrées. Le 14 juillet 1958, à l'ouverture de la conférence, le premier ministre a déclaré:

Je suis heureux de la tenue de cette conférence qui, je l'espère, va recommander que des mesures soient prises longtemps avant l'hiver.

Le ministre du Travail (M. Starr) s'est intéressé à cette conférence après laquelle les journaux publiaient, le 16 juillet, la manchette suivante:

Le ministre du Travail promet la mise en œuvre rapide du programme des travaux d'hiver.

Puis, en août, après une entrevue du ministre, ils publiaient le titre suivant:

Le programme des travaux d'hiver est prêt à présenter au cabinet.

Et en septembre:

Le cabinet étudie la question du chômage.

Le ministre du Travail, M. Starr, a dit aujourd'hui que le cabinet fédéral est actuellement saisi d'un programme du gouvernement destiné à combattre le chômage d'hiver.

Mais rien ne s'est produit. Le 13 octobre, les maires se sont réunis à Ottawa pour tenter de faire admettre au gouvernement l'importance de donner suite à certaines propositions formulées à la conférence d'été. Parmi ces propositions figuraient des recommandations visant la réduction des taxes de vente,